

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

13/03/2023

Dossier complet le :

27/03/2023

N° d'enregistrement :

2023-3006

1. Intitulé du projet

INTEROR-EXTENSION PRODUCTION, Construction du bâtiment INTER 3-Projet DUNOPALE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

INTEROR SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

WAROQUEAUX Geoffroy

RCS / SIRET

3 0 5 0 6 0 8 8 0 0 0 3 4

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 a)	Évolutions des quantités relatives aux rubriques ICPE, sans franchissement d'un seuil ni modification du classement du site rubrique 4120 2.4 plus 11T, rubrique 4330 1. plus 30T, rubrique 4716 1. plus 1T, rubrique 2915 1.a plus 22 000L, rubrique 2915 2 43 000L, rubrique 2921 plus 2000 kW, rubrique 2910 plus 2MW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le nouveau bâtiment de fabrication sera un bâtiment à structure béton, sur 5 niveaux (rez de chaussée compris). Ceux-ci seront tous composés d'une dalle béton intégrant une rétention et un système de drainage.

Il accueillera six réacteurs dont un cloisonné dans une cellule spécifique en raison des risques liés à l'utilisation du PCI3. Pour accompagner ce développement, les installations relatives à la fourniture d'utilités sont prévues. Elles sont constituées d'une chaudière à huile, d'un compresseur d'air, d'un local « pomperie », de deux tours aéroréfrigérantes et d'un groupe froid.

4.2 Objectifs du projet

Le projet DUNOPALE représente un enjeu important dans le développement et la compétitivité de la société INTEROR au travers de :

- La modernisation des procédés de production dès la conception,
- L'augmentation des capacités de production : les volumes des équipements à l'issue du projet étant légèrement supérieurs à ceux existants,
- L'amélioration de la sécurité sur le site par la localisation des nouveaux équipements dans un bâtiment spécifiquement conçu pour prévenir les risques et limiter les zones d'effets potentiels à l'intérieur des limites de propriété.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux auront lieu dans une partie du site actuellement non occupée. Le chantier sera clos, avec un accès spécifique. Peu d'incidence du fait des travaux, le site se situant dans la zone industrielle des Dunes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouveau bâtiment comportera de nouveaux réacteurs qui mettront exclusivement en œuvre des procédés déjà existants sur le site.

Pour assurer la mise en œuvre des différentes utilités nécessaires à la production, le projet DUNOPALE prévoit l'installation des installations suivantes :

- une chaudière à fluide thermique,
- deux tours aéroréfrigérantes,
- un groupe froid,
- un compresseur,
- un local de pompes à vide,
- une zone de récupération d'eaux chimiques.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La modification n'est pas soumise à Évaluation Environnementale systématique.

Un porté à connaissance a été transmis à la préfecture, contenant les éléments de description du projet qui permettront à l'Inspection des installations classées d'apprécier la substantialité du projet.

Conformément à l'analyse des incidences du projet sur son environnement anthropique et naturel, présentée dans le PAC, la modification semble non notable et non substantielle.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
nouvelle surface imperméabilisée emprise au sol après projet	2000 m2 (6% de la surface actuelle) 56% de la superficie totale

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

INTEROR,
ZI des dunes,
Rue des Garennes,
62100 CALAIS

Coordonnées géographiques¹ Long. 50°58'25" Lat. 01°54'45"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe Zone Industrielle des dunes à Calais. Cette zone d'activités de 120 hectares est située dans le prolongement du port de Calais.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il s'agit du PPRT INTEROR/SYNTHEXIM, approuvé le 24 août 2012. Le projet se situe en zone grisée de ce PPRT. Le projet respecte à ce titre les règles énoncées au chapitre 7 du titre II du règlement. approuvé
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La pollution historique du site fait l'objet d'une surveillance. Des prélèvements et analyses piézométriques sont réalisés deux fois par an, et les résultats transmis via la plateforme du GIDAF.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site INTEROR de Calais est alimenté à partir du réseau de ville et consomme environ 125 000 m3/an dans la configuration actuelle. Malgré l'augmentation de la consommation en eau induite par le projet DUNOPALE (26 000 m3), des mesures de réduction afin de maintenir la consommation globale du site à sa valeur actuelle seront mises en œuvre. L'impact final du projet est donc d'une part modéré, et d'autre part compatible avec les objectifs fixés en matière de consommation en eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet situé en zone industrielle, sur un site existant Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations significatives de la biodiversité existante. Compte-tenu du périmètre de l'installation, le projet n'induit pas non plus d'impact sur les différentes zones protégées à proximité du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé sur un site Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche se trouve à environ 9km du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'implantation du projet DUNOPALE du site INTEROR de Calais n'est pas situé dans une zone protégée et ne nécessite pas de nouvelle emprise foncière. Le projet n'est donc pas susceptible d'entraîner des perturbations significatives de la biodiversité existante. Compte-tenu du périmètre de l'installation, le projet n'induit pas non plus d'impact sur les différentes zones protégées à proximité du site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone grisée du PPRT INTEROR/SYNTHEXIM
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone de sismicité 2. Aucun Équipement Critique au Séisme n'a été identifié lors de l'étude des dangers intégrée au porté à connaissance.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet DUNOPALE aura un impact modéré sur les émissions dans l'air. Le risque sanitaire reste faible, compte tenu de la contribution relative du site dans la qualité de l'air locale.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du trafic engendrée par le projet sera négligeable (inférieure à 1%) au regard des trafics journaliers observés sur le grand axe le plus proche du site INTEROR de Calais.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'émergence sonore provient de la rocade portuaire voisine du site.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà éclairé dans sa périphérie (sûreté), l'impact du projet sera donc négligeable.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les installations nouvelles créées par le projet DUNOPALE, vont engendrer une augmentation modérée des rejets diffus dans l'air, au vue des meilleures techniques mises en œuvre. Le risque sanitaire reste néanmoins faible, compte tenu de la contribution relative du site dans la qualité de l'air locale.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rejets biodégradables seront traités par la station d'épuration du site, avant rejet vers le milieu naturel. Des travaux d'amélioration de la STEP et d'économies d'eau sont prévus. La combinaison de ces derniers permettra à la STEP d'accueillir les effluents supplémentaires générés par le projet DUNOPALE.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents non biodégradables seront collectés et traités par des entreprises spécialisées (déchets)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'exploitation du bâtiment DUNOPALE pourrait induire une augmentation estimée à 15% de la quantité de déchets mais aucune nouvelle catégorie de déchets.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures sont décrites dans le porter à connaissance transmis à la préfecture et en cours d'instruction.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet DUNOPALE a été conçu pour moderniser et augmenter la production du site d'INTEROR tout en limitant son impact sur l'environnement. L'étude des incidences du projet sur son environnement réalisée par un bureau d'étude dans le cadre du porté à connaissance montre que l'impact du projet est faible.

Le projet DUNOPALE permettra d'augmenter la production du site INTEROR et sécuriser des procédés existants tout en ayant des incidences limitées sur l'environnement et en garantissant la bonne maîtrise des risques industriels.

Les modifications engendrées par le projet DUNOPALE peuvent être considérées non notables, et donc dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



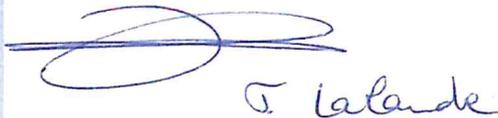
Fait à

CALAIS

le,

13/03/23

Signature



J. Lalonde

